

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A. EWIG,  
Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	40 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

9 Octobre 1878.

### Chronique générale.

Plusieurs jurisconsultes ont été interrogés par le comité sénatorial des droites sur la double question suivante :

1° A quelle date prend fin le mandat des soixante-quinze sénateurs soumis au premier renouvellement triennal du Sénat ?

2° A quelle époque doivent être convoqués les conseils municipaux pour la nomination des délégués sénatoriaux ?

Sur le premier point, les jurisconsultes dont il s'agit argumentent l'article 5 de la loi du 30 décembre 1875, ainsi conçu : « Le Sénat et la Chambre des députés se réuniront à Versailles le mercredi 8 mars 1876. Les pouvoirs de l'Assemblée nationale prendront fin le jour de cette réunion. »

Partant de là, ils déclarent que, du moment où les sénateurs élus le 30 janvier 1876, de même que les députés élus le 20 février 1876, n'ont eu aucun mandat législatif avant le 8 mars de la même année, jour où les pouvoirs de l'Assemblée nationale ont pris fin, les trois années du mandat de la première série renouvelable du Sénat ne seront révoquées que le 8 mars 1879.

Cette conclusion, dit la Patrie, est si rationnelle et si exacte que, pour rappeler un détail absolument concluant, nous ferons observer que les membres de l'Assemblée nationale ont continué jusqu'au 8 mars 1876 à toucher l'indemnité pécuniaire attribuée aux membres de ladite Assemblée.

Donc, avant le 8 mars 1876, le Sénat, pas plus que la Chambre des députés, n'avaient aucune existence légale. Or, pour déterminer la date à laquelle expire un mandat, il convient de compter les années à partir du jour précis où ce mandat a commencé.

Sur le second point, il va de soi, d'après

le raisonnement qui précède, que la convocation des conseils municipaux pour la nomination des délégués ne saurait avoir lieu régulièrement ni pour le 24 octobre, ni pour le 10 ou le 24 novembre, ainsi que dans ces derniers temps plusieurs journaux en ont donné la nouvelle.

\*\*\*

#### UNE VELLÉITÉ DE COUP D'ÉTAT RENTRÉE.

Rentrée ! Nous l'espérons, bien que tout soit possible à cette minorité si active qui est parvenue à disposer de tout dans le pays.

Il y a trois jours, quelques-unes de ces feuilles légères que le parti lance en avant pour tâter l'opinion, avaient répandu ce bruit : c'est que, convoqué à la hâte après le départ de M. le Maréchal pour la Forêt, un conseil de ministres venait de décider que les corps municipaux seraient appelés, le 24 octobre, à nommer leurs délégués pour les élections sénatoriales.

On s'attend à tout de la part du radicalisme ; toutefois on fut surpris, et il y eut quelque émotion. Aussi, dès le lendemain, les petites feuilles lancées en avant revinrent sur leur nouvelle et donnèrent des explications qui n'expliquaient rien.

En réalité, pour des fins obscures, mais faciles à pénétrer, le parti tient à changer la majorité du Sénat avant la reprise de la session, fixée au 28 octobre. Or, cette reprise serait forcément retardée et ajournée, si l'on mettait le Sénat en interdit dès la fin d'octobre, en avançant de trois à quatre mois son renouvellement et en faisant apparaître dès la fin d'octobre la couleur de ses futurs électeurs. Et quand la reprise de la session aurait lieu, comme on ne doute pas du succès de la minorité si active de la République, celle-ci serait bien la maîtresse ; plus d'interpellations, plus de discussions inopportunes ! plus d'opposition possible aux grands projets que l'on a pour civiliser l'armée, épurer la magistrature, soumettre le clergé, etc. Toutes ces réformes sont peut-être nécessaires pour que la République puisse passer du provisoire actuel au définitif qu'elle ambitionne et qu'elle compte bien imposer à la France à la fin de 1880, sinon plus tôt.

Mais le comité sénatorial des droites veillait, et sa consultation est venue déjouer toute cette intrigue. C'est un grand service qu'il a rendu au pays. MM. les jurisconsultes des droites auraient pu avoir raison, moins longuement ; mais « abondance de bien ne nuit pas, » et, depuis avant-hier, rien n'est curieux comme les formes que prennent dans les feuilles radicales le dépit de la confusion.

\*\*\*

On devine que la République française, journal de M. Gambetta, a gardé sur l'élection du dix-septième arrondissement de Paris un silence très-prudent, et s'est contentée d'annoncer sans commentaires les chiffres sortis du scrutin. On devine aussi la surprise amère qu'un pareil résultat a pu causer parmi ces triomphateurs du jour accoutumés à de faciles victoires et qui doivent prendre pour un funeste présage cet échec de dimanche, contraire à toutes leurs prévisions.

Cette défection d'une partie notable de l'armée républicaine doit être d'autant plus sensible au général en chef Gambetta que, pour ramener à lui les intransigeants, il s'était résigné à faire la campagne de Romans avec l'un des chefs avoués de l'intransigeance, fraternisant avec Madier-Montjau et poussant la complaisance jusqu'à se laisser embrasser par lui.

Après de pareils sacrifices, il avait bien le droit de compter sur la reconnaissance des radicaux, s'étant fait pour leur plaisir radical à leur image.

L'ingratitude dont ils ont fait preuve en repoussant son protégé a dû lui arracher des cris de rage, et il a pu s'écrier comme Oreste :

« Ah ! toute ma raison  
Cède à la cruauté de cette trahison ! »

Ce brandon de discorde ne s'éteindra pas de si tôt, on peut le croire, dans le camp des républicains.

\*\*\*

La Marseillaise, qui vient de tomber la République française, s'exprime ainsi :

« L'élection de dimanche est une grande victoire pour les républicains de principe, justement alarmés de l'influence dissolvante des doctrines opportunistes... »

Les électeurs de Paris, ralliés autour des vrais défenseurs de la démocratie, de ceux-là qui ont recueilli pour prix de leurs efforts plus de souffrances et d'épreuves que d'honneurs et de places, signifient aux puissants du jour qu'ils n'entendent pas subordonner leurs légitimes revendications aux convenances et aux fantaisies d'une poignée de prétendus hommes d'Etat, et qu'ils veulent redevenir les arbitres souverains de leurs destinées. »

Vous l'entendez, M. Gambetta, la nouvelle couche sociale qui se lève vous le dit clairement : « Vous avez cessé d'être le chef de la démocratie, la vraie, la pure, celle qui veut faire table rase ; il ne vous reste plus qu'à suivre le conseil que vous donniez à un autre puissant : se soumettre ou se démettre. »

\*\*\*

La France, toujours disposée à être agréable à M. Gambetta, ne dit rien de l'élection de M. Henry Maret, élection à laquelle s'opposait M. Gambetta ; elle se borne à enregistrer le résultat. Comme compensation à cet échec véritable, le France annonce à grands coups de tam-tam l'arrivée du chef du gouvernement occulte à Grenoble. Voici le programme donné par M. de Girardin :

« D'ici à quelques jours, M. Gambetta doit prononcer à Grenoble un grand discours politique. »

On sait que le président de la commission du budget devait se rendre précédemment dans cette ville et qu'il en a été empêché par un refroidissement pris dans son voyage. Tout à fait remis aujourd'hui, il tient à remplir sa promesse.

» Venant après le discours de Romans et

36

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

#### LA

## PUPILLE DE SALOMON

PAR

M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE

(CAMILLE DE GÉRANS)

(Suite.)

#### XIV.

— A quelle heure pensez-vous que votre ami vienne prendre possession de son appartement ? demanda le lendemain Alice pendant qu'elle déjeunait en tête-à-tête avec son mari.

— Dans l'après-midi, je suppose. Quand je suis allé le surprendre ce matin, j'ai compris que, tenant à vous saluer avant toutes choses, il ne se présenterait qu'à l'heure où vous avez l'habitude de recevoir.

La Pupille de Salomon, en vente à Saumur, chez DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, et chez MILON, libraire, rue d'Orléans. — Prix : 3 francs.

— Il plaît à première vue. Ne le trouvez-vous pas ?

— Si vraiment. Walter est un charmant garçon, et, plus on le connaît, plus on l'apprécie. Il était encore très-jeune lorsque j'ai passé un mois dans sa famille à Willissex. Il y a dix ans ! comme le temps passe ! C'était pendant l'été qui précéda notre mariage. Walter ne doit guère avoir maintenant que vingt-six ans. A cette époque, il était déjà grave, studieux, et cependant d'humeur douce et aimable. S'il y a un excès chez lui, c'est de pousser trop loin la bonté.

— On est bien heureux, dit Alice, de n'avoir qu'un pareil défaut.

— C'est possible. Mais je vous assure que lord Clayton ne perdrait pas à s'en corriger légèrement. Quand, par exemple, je songe au domestique que, charitablement, il promène à sa suite et que j'ai revu ce matin...

— Eh bien ! si cet homme est depuis longtemps dévoué à sa famille ?

— Ah ! laissez donc !

— Il n'a pas l'air d'un serviteur de bonne maison ?

— Je ne vous en dirai rien, ma chère. Tout portrait serait au-dessous de la réalité. Vous le verrez bientôt, aujourd'hui même sans doute, et vous jugerez s'il est possible d'imaginer un page plus romantique.

— Lord Clayton a l'air de l'aimer.

— Walter est de ces êtres qui s'attachent à tout ce qui paraît avoir besoin de protection. Sans qu'il me l'ait dit, je suis bien sûr que, des deux, ce n'est pas le domestique qui sert et soigne le maître.

— C'est bien, cela, Léopold.

M. Montferrier haussa légèrement les épaules.

— Cet homme a-t-il élevé lord Clayton ? demanda Alice.

— Il était au service de son oncle paternel, lord Harry Clayton, celui-là même qui a rétabli la famille dans son ancienne fortune.

— Ils sont riches, n'est-ce pas ?

— Les Clayton ? Très-riches, mais depuis peu, une quarantaine d'années au plus. Lord Alfred, le père de Walter, était déjà marié quand il put reprendre un train de maison en rapport avec sa naissance. Ne vous ai-je donc pas dit comment cela se passa ?

— Non, ou je n'y ai prêté qu'une demi-attention. Quand on ne connaît pas les membres d'une famille et qu'on ne suppose pas devoir jamais les rencontrer, on ne s'intéresse pas beaucoup à leur histoire. Maintenant, c'est différent.

— Eh bien ! donc, pour vous narrer les choses en détail, les Clayton sont de race écossaise. Je crois que, dans les siècles passés, on disait même les Mac-Clayton. Les charges qu'ils ont occupées à la cour des rois d'Angleterre ont peu à peu fait

oublier cette première origine : ils sont demeurés Clayton tout court.

Cependant des traditions, auxquelles ils attachent un haut prix, les représentent comme mêlés, pour leur humble part, aux faits de l'histoire d'Écosse. Ainsi, c'est, dit-on, un Clayton qui aida Robert Bruce à attacher son casque le jour de la fameuse bataille de Bannockburn. Ce serait également un Clayton, du nom de Margaret, qui aurait enveloppé de son voile le livre d'heures de Marie Stuart, quand on le fit parvenir en France.

Je ne sais ce qu'il y a de bien authentique dans ces récits ; mais il ne faudrait pas avoir l'air de les mettre en doute devant lord Alfred. Il y tient autant qu'à son nom, je pense : il les répète à tout moment.

Ce qu'il y a de plus certain, c'est que les Clayton servirent loyalement les Stuarts, et, pour soutenir jusqu'à la fin leur cause, n'épargnèrent ni le sang ni l'or. C'était leur devoir, c'est vrai, mais ils n'y faillirent pas. Ils le remplirent si bien, au contraire, que, vers le commencement de ce siècle, ils étaient morts pour la plupart et tous absolument ruinés.

Il ne restait d'eux qu'un vieillard, issu d'une branche collatérale, et le grand-père de Walter.

Le vieux parent mourut sans postérité.

Lord Alfred Clayton avait au contraire deux fils. L'aîné, nommé Alfred comme lui, est le père de

après les allocutions prononcées par M. de Freycinet à Nantes et à Bordeaux, cette harangue présentera nécessairement un vif intérêt.

Demain ou après-demain sera définitivement fixé l'itinéraire du retour du chef des gauches vers Paris.

Une dépêche de Grenoble dit que l'arrivée de M. Gambetta dans cette ville est annoncée pour vendredi.

Nous lisons dans les *Tablettes d'un Spectateur* :

« On a nié, il y a quelques jours, que le gouvernement ait jamais songé à faire un plébiscite pour affermir la République.

Ce n'est certainement pas le gouvernement qui en fera l'aveu; mais alors, pourquoi les préfets, les sous-préfets et les maires font-ils procéder en ce moment à une espèce de recensement général sur l'opinion présumée de chaque citoyen, dans toutes les communes de France, et cela, d'une façon si discrète, qu'il y a des maires qui ne savent même pas pourquoi on leur demande un pareil travail ?

Si nous croyons à un certain bruit qui circule dans les journaux de l'étranger, le Maréchal-Président aurait adressé une lettre particulière au Pape pour le rassurer sur les événements qui se passent en France.

### Le parricide d'Arxerre.

Depuis quelques jours, la presse s'occupe beaucoup d'un nouveau crime qui prendra rang encore parmi les causes célèbres.

Charles Parrot, fils d'un fossoyeur du Père-Lachaise, s'est rendu coupable d'un double parricide commis dans l'Yonne. Il a eu pour complice un compagnon de débauche, qui ne serait pas son frère, comme on l'a cru d'abord.

Voici des détails sur le crime commis par ces misérables :

Les victimes, les époux Moreau, qui sont le grand-père et la grand-mère de Parrot, habitaient le petit village de Saint-Cyr-les-Colons, près d'Auxerre.

Charles Parrot, qui s'est dit d'abord garçon boucher, mais qui n'a jamais exercé réellement cette profession d'une façon sérieuse, était en dernier lieu charretier, travaillant irrégulièrement à la maison Cottet, rue de Jessaint, et vivant la plupart du temps d'expédients et de rapines.

Il n'avait pas de domicile et couchait, tantôt dans les tuyaux de gaz ou sur les bateaux du canal, tantôt chez les filles qui daignaient lui donner asile. C'est dans une nuit en plein air qu'il a comploté avec son camarade le « beau coup » qu'il y avait à faire chez ses vieux parents, les époux Moreau,

Walter ainsi que de cette belle Fanny, qui mourut à vingt ans quand Walter était encore tout enfant et dont la charmante image se retrouve partout à Willissex.

Ce lord Alfred est un type parfait de vieux gentilhomme, un peu sec, un peu raide peut-être, mais tout rempli de l'honneur héréditaire et portant dans sa personne, dans le moindre de ses gestes, une dignité qui révélerait un noble sang jusque sous des vêtements de camelot.

Je ne sais pas de quelle étoffe ont été ceux qu'il porta jusqu'en 1828 ou à peu près; car ils vivaient alors tous réunis dans une petite maison aux environs de Londres, se livrant à mille calculs pour subvenir aux nécessités de la vie avec les modiques ressources qui leur restaient.

Ils cultivaient eux-mêmes leur champ; j'ai vu l'aiguillon que lord Alfred a dirigé dans son enfance sur les bœufs attelés par les mains de son père.

C'était triste, vous l'avouerez. Eh bien! cet état de chose n'empêcha pas lord Alfred de se marier avec une fille de bonne maison qui lui apporta juste de quoi vivre sans faire le fermier. Ils eurent une fille, cette Fanny dont je vous parlais tout à l'heure.

A cette époque, le vieux lord mourut.

Dès que son père ne fut plus là pour le maintenir dans le respect dû à son rang, le second fils,

qui, disait-il, « devaient avoir un vrai sac. »

Tous deux partirent à pied, mendiant et maraudant dans la campagne. Ils se gardèrent bien, comme on l'a dit à tort, d'aller rendre visite aux deux vieillards. Ceux-ci connaissent trop bien leur petit-fils pour le recevoir, la nuit surtout.

C'est par escalade et effraction que les deux bandits ont pénétré chez ceux dont ils voulaient faire leurs victimes. Pour passer le temps, ils ont gobé des œufs crus, dérobés par eux dans le poulailler. Parrot disait que « c'était excellent pour la poitrine. »

Ils ont patiemment attendu que les deux pauvres vieillards fussent couchés, voulant les assassiner l'un après l'autre. Quand ils en ont été certains, ils ont fait du bruit dans le grenier.

Ainsi qu'ils s'y attendaient, le père Moreau est monté voir. Ils se sont rués sur lui à coups de couteau.

Mais le vieillard était plus solide qu'ils ne le croyaient. Il se défendit en désespéré.

Il nous a rien donné du mal! raconte avec conviction l'assassin.

Un coup de couteau qui traversa le cœur acheva enfin la victime. Il était temps: la vieille femme s'était levée et accourait au secours de son époux.

D'elle on eut plus facilement raison. D'un coup de couteau on lui détacha presque la tête. Elle tomba. Par précaution on lui porta encore plusieurs coups. Comme dit en riant Parrot, « il ne faut jamais faire les choses à moitié. »

Une fois certains que leurs victimes avaient rendu le dernier soupir, ils cherchèrent l'argent. Mais ils n'en trouvèrent pas autant qu'ils pensaient.

C'est nous qui avons été volés, dit Charles avec le sourire de quelqu'un qui croit avoir fait un beau mot.

On sait qu'en effet un billet de 1,000 francs, placé dans l'armoire, échappa à leurs recherches, bien que la main de l'un d'eux l'ait taché de sang.

Ils se partagèrent néanmoins 200 et quelques francs.

Puis, comme ils avaient faim, ils cherchèrent à manger. L'un d'eux descendit chercher du vin à la cave, l'autre fouilla le garde-manger.

Ils soupèrent tranquillement, masqués par un jupon qu'ils avaient placé à la fenêtre en guise de rideau. Puis, ne voulant pas se remettre en route avec leurs vêtements ensanglantés, ils fouillèrent l'armoire et prirent les habits du vieux Moreau.

Ce sont ces habits que Charles a encore sur lui: blouse bleue, pantalon decouvert usé, casquette qu'il place sur l'oreille, de façon à laisser voir tout un côté de sa chevelure châtain foncé. C'est du reste un assez vilain drôle dont les grosses lèvres lippues, le nez épaté, les yeux brillants, mais enfoncés sous l'arcade sourcilière, de disent rien de bon.

Il refuse obstinément de nommer son complice, sur lequel on a heureusement des renseignements assez complets.

Un dernier détail montrera jusqu'où va l'effronterie de ce précoce misérable. Comme M. Jacob, au moment de son interrogatoire, l'engageait à avoir une autre tenue, essayant

Harry, annonça qu'il ne se donnerait de repos que lorsqu'il aurait fait fortune, dût-il se mettre à vendre des balais à la porte de la maison de son frère.

Lord Alfred, épouvanté, chercha vainement à ramener Harry à des sentiments plus respectueux.

On savait le jeune homme humilié de n'être qu'un cadet, d'humeur insolente et des plus volontaires.

Son frère craignait qu'il ne se fit un plaisir de le rendre forcément témoin de tout ce qui pourrait être pénible.

Il se borna alors à lui souhaiter froidement beaucoup de succès, et lui offrit même une petite somme d'argent pour commencer à acheter ladite pacotille.

Harry, furieux de ne trouver que du dédain où il espérait faire naître de la colère, s'embarqua quelques jours plus tard sur un navire marchand.

(A suivre.)

— Quelle différence y a-t-il, demande le *Figaro*, entre un cantonnier et un élève de l'École polytechnique ?

— ???...

— C'est que l'élève de l'École polytechnique fait toujours son chemin, tandis que le cantonnier fait le chemin des autres.

de lui faire comprendre toute l'horreur de son forfait :

— De la morale, dit le ministre loustic, c'est très-joli, mais tout ça, voyez-vous, ça ne vaut pas une bonne chopine de vin.

### Etranger.

AUTRICHE. — La démission des ministres hongrois est définitivement acceptée. M. Szlavy, à qui on avait offert de former un nouveau cabinet, a décliné cette proposition. La direction provisoire des affaires est confiée à M. Tisza et à ses collègues, à l'exception, cependant, de M. Szell, ministre des finances, dont le département ministériel sera géré par le président du conseil.

Ce cabinet intérimaire va se présenter devant le Parlement et y défendra la politique du comte Andrassy. S'il obtient la majorité, M. Tisza reconstituera le cabinet; s'il est battu, on cherchera dans l'opposition les éléments d'un nouveau ministère.

La question de la Bosnie et de l'Herzégovine ne soulève pas seulement en Autriche-Hongrie des crises intérieures; elle a encore pour effet d'accroître les difficultés extérieures.

La Porte, encouragée dans ses résistances par l'attitude des Hongrois, a non-seulement rejeté la convention autrichienne, mais elle a demandé au gouvernement de François-Joseph de renouveler les déclarations de ses plénipotentiaires au traité de Berlin, c'est-à-dire la reconnaissance de la souveraineté du sultan et du caractère provisoire de l'occupation de la Bosnie par les troupes austro-hongroises.

Le gouvernement autrichien, de son côté, a formellement refusé d'accéder aux demandes de la Porte, alléguant la résistance qu'il avait rencontrée dans ces provinces, non-seulement de la part de la population, mais encore de la part des troupes ottomanes régulières.

Le gouvernement ottoman vient, en conséquence, d'adresser une circulaire aux puissances, les invitant à forcer l'Autriche à se conformer aux déclarations qu'elle a faites au Congrès.

Cette circulaire rappelle à l'Autriche qu'elle doit arrêter ses troupes jusqu'à ce que les puissances aient pris une décision et ajoute que, s'il en est autrement, la Porte considérera l'Autriche comme violant le droit international.

On voit, de plus en plus, que le traité de Berlin est loin d'avoir assuré la paix européenne.

#### L'EMPEREUR D'AUTRICHE A SES TROUPES VICTORIEUSES.

L'occupation de la Bosnie par les troupes autrichiennes est aujourd'hui complète. Tous les points importants où l'on pouvait s'attendre à rencontrer encore une vive résistance de la part des insurgés sont maintenant au pouvoir des troupes austro-hongroises. Le 4 octobre, dit le bulletin officiel militaire, la 4<sup>e</sup> division est entrée à Visegrad sans coup férir. Le 3 courant, la 8<sup>e</sup> brigade d'infanterie a occupé également Gorazda sans éprouver de résistance, et s'est avancée le même jour jusqu'à Cajnica. En même temps est arrivée la nouvelle que Focsa, point important, avait été évacué par les insurgés. De la sorte, le grand mouvement concentrique commencé le 15 septembre peut être considéré comme pleinement réalisé. Ces termes du bulletin: « Le soulèvement bosniaque est entièrement réprimé et le pays est au pouvoir de nos troupes, » se trouve justifié à la lettre. A vrai dire, l'heureuse issue de ces opérations n'a jamais fait un doute en Autriche; néanmoins, l'on ne s'attendait pas à voir les choses suivre un cours tout à la fois si rapide et si brillant. Les résultats acquis par l'armée austro-hongroise font honneur à ses solides qualités militaires et provoquent dans tout l'empire une joie d'autant plus vive qu'ils ont coûté des sacrifices relativement peu considérables, surtout si l'on se rappelle ceux aux prix desquels on a obtenu les premiers succès.

Par suite de l'occupation de Visegrad et de Gorazda, l'Empereur a fait adresser au feldzeugmestre baron de Philippovics, le télégramme suivant :

« C'est avec une vive joie que Sa Majesté a accueilli la nouvelle que Visegrad et Gorazda avaient été heureusement occupés sans

coup férir et par là l'occupation de toute la Bosnie et de l'Herzégovine était devenue aujourd'hui même (le jour de la fête de l'Empereur) un fait accompli. A cette occasion, Sa Majesté exprime de nouveau ses remerciements à Votre Excellence, — au chef énergique et prévoyant, — à tous les commandants qui ont assuré le succès de nombreux combats et entreprises; enfin, aux vaillantes troupes dont la bravoure, le dévouement et la persévérance ne se sont pas démentis un seul instant.

Sa Majesté a également pris connaissance avec satisfaction des félicitations et des assurances de dévouement émanées des représentants des confessions chrétiennes et musulmanes de Sérajevo, et exprime l'espoir qu'à partir de ce jour une ère de paix, de réconciliation et partant de bien-être va commencer pour les pays occupés. »

ALLEMAGNE. — Dans plusieurs villes d'Allemagne, l'autorité, pour remédier à un mal qui s'étend de plus en plus, a fait interdire aux enfants de 16 ans de fumer sur la voie publique.

RUSSIE. — Le *Montagsblatt* publie l'information suivante :

« Le czar aurait donné sa parole d'honneur qu'il n'a point de plus grand désir que de voir un rapprochement s'effectuer entre l'Angleterre et l'Afghanistan. L'Allemagne a offert sa médiation. »

ESPAGNE. — Une correspondance privée de Madrid fait connaître que le maréchal Bazaine a, depuis quelques jours, de fréquentes entrevues avec le roi d'Espagne qui paraît lui avoir accordé une grande amitié. Le maréchal est, du reste, très-bien vu de toute la cour.

### Chronique militaire.

Les 7<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> dragons quitteront Paris les 13 et 15 octobre, et arriveront à Lunéville les 28 et 30 octobre.

M. le général de division Mazure, ancien représentant à l'Assemblée nationale, qui, en 1870, commanda la division militaire de Lyon, vient d'être admis à la retraite. Sa pension est liquidée à la somme de 40,500 francs.

M. Mazure est, croyons-nous, le premier officier-général dont la retraite soit liquidée sous l'empire de la nouvelle loi, et qui ne se soit pas fait inscrire dans la seconde section (réserve) du cadre de l'état-major.

Le gouvernement russe vient de conférer des décorations à MM. le général Berthaut, commandant le 48<sup>e</sup> corps d'armée; le colonel Hailot, chef du 3<sup>e</sup> bureau de l'état-major général du ministre de la guerre; le capitaine Danès, aide-de-camp de M. le général Renson, et le capitaine d'artillerie Langlois, attaché au service de l'artillerie au ministère de la guerre.

### LE HÉROS DE BAPAUME.

Nous avons signalé la présence d'un général Robin au banquet démocratique du 22 septembre, présidé par M. Louis Blanc. Ce « général », qui a porté un toast au rétablissement de la garde nationale, s'est vanité de ses hauts faits dans la guerre de 1870, à Bapaume et autres lieux.

Le *Propagateur de Lille*, dans un sanglant article, rappelle les titres singuliers du général gambettiste à la gloire militaire. Pour ce qui est de la douloureuse journée de Bapaume, voici le récit du *Journal officiel*; c'est vainement qu'on y cherchera les exploits du « général » Robin, mais nous y trouvons le récit de la glorieuse mort d'un jeune Saumurois, et c'est ce qui nous engage à rééditer cette page d'histoire.

« Les corps prussiens destinés à protéger le siège de Péronne, occupaient des positions dont le centre était la petite ville de Bapaume, s'étendant jusqu'au village de Bucquoy.

Le village avait été évacué sans résistance; le général Faidherbe, qui dirigeait lui-même les opérations du 22<sup>e</sup> corps, se

porta sur le village d'Achit-le-Grand, qui fut emporté après une lutte fort vive.

La division du 22<sup>e</sup> corps, moins heureuse, ne put enlever le village d'Erville, que cependant les Prussiens évacuèrent pendant la nuit.

Le 3 janvier, l'armée allemande se concentra, abandonna tous ses postes avancés pour prendre une position demi-circulaire autour de Bapaume, appuyée aux villages de Gervillers, Biefvillers, Favreuil et Beugnot.

Le général Faidherbe, qui s'était porté au centre de la position, lança les divisions des généraux du Bossat et Deroys contre les villages de Biefvillers et de Gervillers, qui, après avoir été pris et repris, ainsi que celui de Favreuil, restèrent en définitive en notre pouvoir.

Le général prussien von Kummer se replia au-delà de Bapaume, prenant position au sud de cette petite ville.

Nos têtes de colonnes étaient arrivées jusqu'au faubourg de Bapaume, dont les vieux remparts et les maisons crénelées ne pouvaient être emportés que par une puissante artillerie. Malgré les instructions précises du général en chef, malgré des ordres réitérés pendant le combat, la 2<sup>e</sup> division du 23<sup>e</sup> corps (celle du général Robin) ne se porta point en temps utile sur la ligne de bataille.

De l'autre côté, au contraire, les renforts arrivaient aux Prussiens, et la cavalerie du prince Albert était lancée pour arrêter notre mouvement offensif. Cette charge de cavalerie fut brisée au prix des plus douloureux sacrifices. Elle s'était heurtée tout d'abord contre un bataillon de fusiliers-marins qui l'avaient attendue de pied ferme. Mais pressés, entourés, noyés, on peut le dire, au milieu des escadrons ennemis, ces braves gens s'étaient sentis un moment troublés, et déjà les Prussiens les sommaient de se rendre. « Marins! on ne se rend pas! » s'écria d'une voix vibrante un jeune enseigne de vaisseau, M. Renaud de Lafrégoillière, qui avait rang de capitaine et qui tomba criblé de balles. Son exemple et l'énergie de tous les officiers relevèrent le courage des fusiliers-marins; il s'engagea une mêlée corps à corps, jusqu'à ce qu'un bataillon de chasseurs, arrivant au pas de course, les délivra et rétablit le combat.

Les Prussiens ne purent regagner le terrain perdu. Le soir, il ne leur restait plus de toutes les positions disputées que le petit village de Ligny, dans lequel on se battait encore à sept heures du soir, après une lutte de neuf heures.

Dans ces conditions, dit le colonel War-tensleben, en continuant immédiatement la lutte contre un ennemi dont la contenance avait été si ferme jusqu'à la fin, on s'exposait en cas d'insuccès à une défaite sérieuse.

Le général von Goeben, appréciant exactement l'ensemble de la situation politique et militaire, voulut éviter un combat dans lequel l'avantage d'une victoire ne serait pas en rapport avec les inconvénients d'une défaite; il donna donc à la 4<sup>e</sup> division l'ordre de se retirer vers le sud.

En même temps, le général Barnkow faisait rétrograder vers La Fère les pièces de siège demandées pour Péronne.

Notre succès sous Bapaume n'est donc point contestable, et il est reconnu et constaté par l'écrivain prussien qui a raconté cette partie de la guerre.

(Rapport fait au nom de la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale, par M. de Pioger, membre de l'Assemblée nationale. — Séance du 22 novembre 1875. — Journal officiel, partie supplémentaire.)

Le héros de Bapaume, ce n'est pas l'introuvable général Robin, c'est Renaud de La Frégoillière, « produit de l'éducation vaticaneque et syllabiste, » comme dit M. Gambetta.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Une session extraordinaire, exclusivement réservée aux engagés conditionnels d'un an, sera ouverte devant les facultés des sciences et des lettres, le 25 octobre courant, pour les épreuves du baccalauréat.

L'administration des postes fait fabriquer en ce moment des bandes timbrées pour les imprimés et les enveloppes de lettres. Cette innovation rendra, à coup sûr, de véritables services au public.

## UNE SEMAINE A PARIS.

Un train de plaisir pour Paris partira de Trélazé et de toutes les stations intermédiaires jusqu'à Tours, le mercredi 46 octobre, à 7 heures 44 du matin; le retour de Paris, gare d'Orléans, aura lieu le jeudi 24 octobre, à 4 heures du matin.

Prix des places, aller et retour: 2<sup>e</sup> classe, 49 fr.; 3<sup>e</sup> classe, 43 fr. 50. Chaque voyageur aura droit au transport gratuit de 10 kilogr. de bagages; au retour, à Paris, l'enregistrement des bagages commencera dès 7 heures du matin le mercredi 23.

La délivrance des billets commencera le 40; il n'est pas fait de réduction de prix pour les enfants.

Mercredi matin, 16 octobre, départ: Trélazé, 7 h. 44; Les Rosiers, 7 h. 49; Saint-Clement, 7 h. 56; Saint-Martin, 8 h. 3; Saumur, 8 h. 21; Varennes, 8 h. 34; Tours, 1 h. 45; arrivée à Paris mercredi soir, 8 h. 30.

Jeudi 24 octobre, à une heure du matin, départ de Paris. Arrivée à Tours, 9 h. 25, matin; à Saumur, 4 h. 49, soir; à Trélazé, 2 h. 24, jeudi soir.

## LE GRAND-PARDON ISRAËLITE.

Dimanche soir, à la tombée de la nuit, a commencé pour les israélites la fête du Grand-Pardon (en hébreu *Yom Kippour*).

Cette fête consacre l'anniversaire de la prise de Jérusalem par Titus. On la célèbre par une pénitence des plus rigoureuses. Les fidèles doivent rester vingt-quatre heures complètes sans manger. Il leur est expressément défendu de se livrer à aucune espèce de travail; ils sont en même temps tenus à ne toucher ni le feu ni la lumière.

On se réunit à la synagogue à six heures du soir, quand la première étoile apparaît au firmament. On y revient le lendemain, de sept heures du matin jusqu'à cinq heures et demie du soir, moment où l'on sonne le *Schauffor* ou trompette sacrée. Les fervents restent toute la nuit enveloppés dans leurs linceuls.

Ce jour, débris du vieux culte, est un des seuls qui soit encore sévèrement observé par les israélites. C'est une sorte d'expiation qui purifie l'âme de toutes les fautes et de tous les péchés.

Moyen de s'assurer qu'un billet de la Banque de France est vrai ou faux.

Chaque billet porte deux numéros répétés deux fois, dont l'un est précédé d'une lettre de l'alphabet.

Supposons que l'un de ces numéros soit 4,022 et que la lettre qui l'accompagne soit M, et que l'autre numéro soit 257. Nous multiplions 4,022 par 100, ce qui donne le nombre 402,200, que nous divisons par 4, soit 25,550. Ensuite, nous cherchons quel est le nombre que représente la lettre M dans l'alphabet, en commençant par la fin, et, en remontant, nous trouvons que ce nombre est 44. De 25,550, nous déduisons 44, et il reste 25,536, que nous faisons suivre du numéro 257. Nous devons alors trouver le nombre 25,536,257 entre la signature du caissier principal et du secrétaire général.

Il ne faut pas tenir compte de la lettre J, car elle est considérée comme faisant double emploi avec la lettre I.

Le charançon. — Un agriculteur très-pratique a découvert un grand ennemi du charançon: c'est le haricot. Voulez-vous purger un tas de blé du charançon qui l'infeste? Faites moudre des haricots et semez-en la farine sur la superficie du tas de blé; immédiatement vous verrez la colonie dévorante se sauver de tous côtés. Voulez-vous, au contraire, faire envahir votre blé par les charançons? Placez un tas de pois secs. Vous ne tarderez pas à voir le charançon s'y établir, puis envahir le tas de blé.

D'où une double conclusion: 1<sup>o</sup> éviter absolument de placer les récoltes de pois ronds dans les greniers à blé; 2<sup>o</sup> saupoudrer de farine de haricots les tas de blé infestés de charançons.

## Faits divers.

On nous écrit de Dinan:

Un curieux incident des dernières manœuvres. Parmi les réservistes se trouvait un soldat qui, tout en suivant ses camarades, est arrivé à quelques pas de sa demeure, quittée vingt-cinq jours auparavant.

« Je vous en prie, mon maréchal-des-logis, dit-il à son sous-officier, donnez-moi deux minutes, pas plus, pour embrasser ma femme, que j'ai laissée souffrante.

Les deux minutes sont accordées. Au moment où le réserviste entra, sa femme venait de mettre au monde un gros bébé. Le papa, enchanté, les a vivement embrassés, puis est remonté à cheval. »

\*\*\*

La sécheresse dans le Midi. — On lit dans le *Courrier de Montauban*:

« Dimanche dernier, le Tarn présentait un aspect inusité. Son lit desséché au-dessous du quai Montmura servait de promenade, et les arbres de l'Estacade avaient attiré sous leur ombre quelques promeneurs.

On pouvait traverser à pied sec tout le bras de la rivière qui sépare l'île de la rive droite; le Tarn ne coulait plus de ce côté.

D'après les journaux du Gard, la sécheresse est tellement grande dans les malheureuses campagnes brûlées par le soleil, que les paysannes des environs de Nîmes, dans un rayon de 42 à 45 kilomètres, se voient forcées de venir laver leur linge en ville.

Il y a quelques années, la ville de Nîmes elle-même, par suite d'une égale sécheresse, fut obligée d'organiser à ses frais des trains spéciaux qui emportaient chaque jour les blanchisseuses et mères de famille à Beaucaire pour laver leur linge au Rhône. »

Au dire du *Courrier de Lyon*, le Rhône et la Saône sont très-bas en ce moment.

L'autre soir, un bateau, *Gladiateur*, a dû débarquer ses passagers en amont du pont du Midi. Maintenant, c'est le tour des Mouches, qui ne peuvent plus franchir le pont Nemours; aussi le service a dû être scindé en deux parties, l'une de Perrache au quai Saint-Antoine, l'autre du ponton de la Feuillée à Vaise.

\*\*\*

Un vol étrange a été commis, une de ces dernières nuits, à la ménagerie Pezon, actuellement à Paris.

On y a dérobé, en fracturant la caisse qui les contenait, deux serpents: un boa de quatorze pieds et un serpent python.

Qu'est-ce que le voleur va bien pouvoir faire de ces animaux qui ne paraissent pas d'une défaite facile? — Mystère!

\*\*\*

Dernièrement, à Maisons-Laffite, un jardinier buvait avec quelques amis. Au moment où le jardinier portait sa rasade à la bouche, une guêpe tombe dans son verre et glisse avec le liquide dans le gosier. L'insecte se débat et fait au jardinier une piqûre des plus vives. Le gosier s'enfle, et en quelques heures le malheureux jardinier, marié et père de famille, meurt étouffé.

\*\*\*

Le *Propagateur du Nord* rapporte qu'il y a quelque temps, le tribunal correctionnel de Lille condamna à treize mois de prison, pour escroquerie, J.-B. Defalque, ex-marchand de savon à la Madeleine. Cet individu avait appelé de ce jugement et l'affaire venait lundi devant la cour de Douai. Les causes étaient nombreuses. Celle de Defalque venait une des dernières. Pendant que la cour délibérait, Defalque est parvenu à quitter son banc, à se faufiler dans le public, et, finalement, par sortir de la salle d'audience. On n'a pu le ressaisir. On croit qu'il s'est dirigé vers la Belgique, pour aller rejoindre sa femme à Bruxelles.

\*\*\*

Un mot de M. Laurier. — Dans une question de chemin de fer, un bon rouge interpella un jour Laurier, et lui dit:

« Tout ce que vous dites peut être bon, mais ça n'explique pas pourquoi vous avez abandonné le train de la République.

— Pourquoi?

— Oui, pourquoi?

— Eh! parbleu, parce que j'y trouvais trop de chauffeurs, mais pas assez de mécaniciens!

Voici le sommaire des gravures contenues dans le dernier numéro de l'*Univers illustré*:

Salon de 1878: *Portrait de M. Jules Simon*, tableau de M. Alfred Roll. *Les Chats du cardinal de Richelieu*, tableau de M. L. - Eug. Lambert. — Exposition universelle: le pavillon des Travaux publics et le pavillon des Manufactures de l'Etat, dans le parc du Champ-de-Mars. — La guerre en Bosnie: combat entre un détachement de uhlands et des insurgés, près de Bussovac; les troupes autrichiennes attaquant la citadelle de Serajevo. — Occupation du port de Batoum par les Russes (trois sujets). — Revue comique du mois, par Cham (douze gravures). — Souvenirs de Chypre: un café sur pilotis, à Larnaca; la danse nationale, à Nicosie. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements): 1 an, 22 fr.; 6 mois, 11 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

Au moment où il se déclare en France, et par tant d'actes affligeants, et par tant de manifestes incendiaires, une guerre acharnée contre l'enseignement chrétien, nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs sur un vaillant champion des écoles primaires catholiques. Ce sont ces écoles, en effet, qui sont aujourd'hui plus spécialement menacées. Dès l'ouverture de la prochaine session, nous en aurons des preuves surabondantes. Il est donc essentiel que nous veillions sans cesse sur les intérêts de l'éducation populaire; quand nos adversaires font des efforts si énergiques pour la corrompre et en faire un engin de révolution.

Or l'*Education* (1), fondée par la *Société générale d'Education et d'Enseignement*, achève aujourd'hui sa cinquième année d'existence. Dans cet espace de temps, elle s'est fait une place distinguée parmi les feuilles pédagogiques, par ses travaux sur l'histoire de France, la géographie, la pédagogie théorique, les mathématiques élémentaires et ses études sur l'enseignement primaire à l'étranger. Chaque semaine, une part spéciale est faite aux examens et à la manière de s'y préparer, sans négliger les questions administratives, qui ont tant d'importance pour les instituteurs laïques et congréganistes, lesquels peuvent trouver également leur profit à lire un recueil que dirigent des hommes profondément chrétiens et parfaitement versés dans les matières scolaires.

Succès oblige, et les directeurs vont, nous assure-t-on, redoubler d'efforts pour perfectionner l'*Education*. Dans le courant de l'année prochaine, ils se proposent de publier successivement une série d'articles sur les maîtres célèbres et leurs systèmes, sur les éléments des sciences naturelles, les leçons de choses, etc. En outre, comme la Pédagogie pure est encore négligée en France, la Direction prépare un cours spécial sur ce sujet, qui pourra être d'une grande utilité pour les lecteurs.

En ce moment même, l'*Education* est seule à publier la série de conférences pédagogiques qui ont été faites récemment aux instituteurs réunis par le Gouvernement à la Sorbonne. Ces conférences renferment d'excellents conseils pratiques.

La modicité du prix d'abonnement met ce recueil à la portée de toutes les bourses. Un propriétaire qui abonne d'office son instituteur a donc un moyen très-facile de lui procurer pendant une année une lecture saine et fortifiante, et de le porter à s'y réabonner lui-même dans la suite.

## SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS

rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, piteuse, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes.

(1) Paris. — POUSSIELGUE FRÈRES, rue Cassette, 15. — Abonnement: 6 francs par an.

insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réussies par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalés-cière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart des Decie, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 76,448 : Depuis cinq ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalés-cière m'a sauvé la vie. — ERNEST CATTÉ, musicien au 63<sup>e</sup> de ligne, Verdun. — Darrès : M. Gr. Voos, de Liège, abandonné par les médecins, qui déclaraient qu'à son âge (55 ans), toute guérison était impossible, a été totalement guéri des dartres par l'usage de la Revalés-cière. — N° 49,811 : M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnie, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — Cure n° 56,955 : Barr (Bas-Rhin), 4 juin. — Monsieur, La Revalés-cière Du Barry a agi sur moi merveilleusement; mes forces reviennent et une nouvelle vie m'anime, comme celle de la jeunesse; mon appétit, qui pendant plusieurs années a été nul, est redevenu admirable, et un catarrhe et névralgie à la tête, qui depuis quarante ans s'étaient fixés à l'état chronique, ne me tourmentent plus. — DAVID ROFF, propriétaire. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse. Quatre fois plus nourrissante que la viande,

elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalés-cière*, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalés-cière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; CONDRAUD; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÉQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DÉLAGRÈRE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M<sup>me</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C<sup>o</sup>, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Ligne de Poitiers-Saumur.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.	11 — 20 — —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.	7 — 40 — —	9 — 7 — —	11 — 41 — —

Les jours de marchés et de foires à Saumur, il part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 — —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 — soir.
12 — 45 — soir.	6 — 45 — —	7 — 39 — —	11 — 20 — —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 OCTOBRE 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.		Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	
3 % .....	75 55	02	Crédit Foncier colonial, 300 fr.	350			Canal de Suez .....	760	5		
3 % amortissable .....	78 25	25	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	172 50	2 10		Crédit Mobilier esp. ....	787		12 50	
4 1/2 % .....	105 75	25	Soc. gén. de Crédit industriel et				Société autrichienne. ....	345		5	
5 % .....	113 45	10	com. 125 fr. p. ....	680			OBLIGATIONS.				
Obligations du Trésor, t. payé.	506		Crédit Mobilier .....	472 50	1 25		Orléans .....	300			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	231		Crédit foncier d'Autriche .....	500			Paris-Lyon-Méditerranée. ....	357 50			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	509		Charentes, 500 fr. t. p. ....	498 75	1 25		Est .....	355 50			
— 1865, 4 % .....	527	30	Paris-Lyon-Méditerranée. ....	1400	8 75		Nord .....	363 50			
— 1869, 3 % .....	411		Midi .....	887 50	2 50		Ouest .....	355 50			
— 1871, 3 % .....	398		Nord .....	1374 25	3 75		Midi .....	354 75			
— 1875, 4 % .....	520		Orléans .....	1105			Charentes .....	39 50			
— 1876, 4 % .....	520		Compagnie parisienne du Gaz.	1317 50	2 50		C <sup>o</sup> Canaux agricoles. ....	376 25			
Banque de France .....	3005		C. gén. Transatlantique .....	495			Canal de Suez .....	560			
Comptoir d'escompte. ....	730										
Crédit agricole, 200 f. p. ....	460										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	(s'arrête à Angers).
6 — 45 — —	omnibus-mixte.
9 — 1 — —	omnibus-mixte.
1 — 25 — soir.	omnibus-mixte.
4 — 10 — —	express omnibus.
7 — 15 — —	omnibus-mixte.
10 — 37 — —	(s'arrête à Angers).
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	omnibus-mixte.
8 — 31 — —	omnibus-mixte.
9 — 40 — —	express omnibus-mixte.
12 — 40 — soir.	omnibus-mixte.
4 — 44 — —	omnibus-mixte.
10 — 28 — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

COFFRE-FORT INCOMBUSTIBLE ET INCROCHETABLE

DE

B. HAFFNER Aîné

DE PARIS



L'usage du coffre-fort est très-répond, et, à notre époque où chacun, industriel, fonctionnaire, officier ministériel, petit rentier ou commerçant, a sa fortune en valeurs mobilières et valeurs au porteur, il est devenu indispensable contre le feu et les voleurs.

Le plus grand nombre de ces coffres-forts pèchent par la construction qui est en bois revêtu de tôles; les autres par le mécanisme, et tous en général par les portes, qui ne sont jamais incombustibles et voici pourquoi : les fabricants sont obligés de perforer leurs portes d'outre en outre par des trous plus ou moins grands pour y loger leurs serrures et combinaisons. Chacun comprendra que si une porte est percée à jour, en cas d'incendie, la chaleur et la flamme passent à travers toutes ces ouvertures et brûlent ce que le coffre renferme. Il est facile de s'assurer du fait, en dévissant la plaque qui couvre la combinaison.

Quant aux voleurs, trouvant des trous tout faits, ils ne s'amuse pas à en percer d'autres pour forcer la caisse.

M. HAFFNER aîné, de Paris, l'un des constructeurs de coffres-forts les mieux posés de la capitale, s'est livré à une étude sérieuse de tous les systèmes, et, après de nombreux essais, est arrivé à en construire un nouveau qui défie toute concurrence et a été admis à l'Exposition pour sa serrure perfectionnée.

Voici en quoi consistent les améliorations apportées par la Maison HAFFNER aîné :

1° Suppression complète du bois, coffres tout fer et à doubles parois, chacune d'une seule pièce ;

l'intervalle des deux caisses est rempli de matières ininflammables et complètement réfractaires; 2° Suppression des goujons qui servent à faire pivoter les portes; ils sont remplacés par des cols de cygne qui ont l'avantage de ne pas s'user comme les goujons et permettent aux portes de se développer entièrement, de façon à laisser libre toute l'entrée de la caisse;

3° Remplacement des serrures à gorges et à pompes, ainsi que les combinaisons de lettres visibles par des serrures à combinaisons invisibles, très-simples, mais d'une sûreté et d'une précision telles, qu'elles défient les plus habiles crocheteurs. La combinaison est facile à comprendre et à s'en servir même la nuit sans lumière;

4° La serrure et la combinaison invisibles, réunies ensemble, ne forment qu'une seule pièce placée dans l'épaisseur de la porte, entre la matière réfractaire; de cette façon, aucun trou ne traversant ladite porte, cette dernière reste pleine et se trouve par ce fait aussi incombustible que le coffre lui-même.

Ainsi compris, le coffre-fort est véritablement incrochetable et incombustible. Les expériences publiques, ainsi que les incendies de la Commune, ont plus que suffisamment prouvé l'incombustibilité des coffres-forts Haffner aîné, tandis que des milliers d'autres ont péri corps et biens.

Se méfier des systèmes à bon marché. On est parvenu à fabriquer des coffres-forts qui n'en portent que le nom, mais qui ne peuvent résister ni au feu ni aux voleurs, bien qu'on les vende pour remplir ces conditions.

Seul dépôt, pour tout le département de Maine-et-Loire, à la librairie et imprimerie GODET, place du Marché-Noir, à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> GAMARD, notaire à Paris, rue de Choiseul, n° 16.

A VENDRE PAR ADJUDICATION.

Ensemble ou séparément, En la chambre des notaires de Paris, Le mardi 29 octobre 1878, à midi.

LES IMMEUBLES

Ci-après désignés, Situés arrondissement de Cholet (Maine-et-Loire).

1° TERRE DE SAINT-GERMAIN, en les communes de Saint-Germain, Gesté, Tilliers, Saint-Crespin et la Renaudière, contenant environ 1,128 hectares, divisés en dix-neuf métraires.

Mise à prix..... 2,227,000 fr.

2° TERRE DE LA CHAUSSAIRE, en les communes de la Chaussaire et du Puiset-Doré, contenant environ 334 hectares, divisés en sept métraires.

Mise à prix..... 805,000 fr.

3° LA MÉTAIRIE ET LES LANDES DU GUICHONNET, en les communes de Saint-Philbert et Villedieu, contenant environ 37 hectares 73 ares.

Mise à prix : la métairie, à 85,000 fr. Les landes, à 8,000 fr.

4° LA MÉTAIRIE DU TASLE, commune de Saint-Macaire, contenant 83 hectares 46 ares.

Mise à prix..... 200,000 fr.

5° LA MÉTAIRIE DE LA VARENNE, commune de Saint-Macaire, contenant environ 85 hectares 29 ares.

Mise à prix..... 200,000 fr.

S'adresser, pour les renseignements : à M<sup>e</sup> GAMARD, notaire à Paris, dépositaire du cahier des charges; à M<sup>e</sup> FONTENEAU, notaire à Angers, boulevard des Lices, n° 28, et à M. ROBERT, régisseur à la Chaussaire, et, pour visiter, sur les lieux.

On pourra traiter avant l'adjudication en s'adressant aux notaires.

VENTE DE BESTIAUX

ET

MATÉRIEL D'AGRICULTURE

A la ferme de Jalesnes, près le bourg et commune de Vernantes, canton de Longué (Maine-et-Loire), le vendredi 18 octobre 1878, à midi.

Il sera vendu :

Un bon cheval, deux mules, dix belles vaches, douze porcs, charrettes et charrues en tous genres, moulins à vanner et à farine, machines agricoles à faucher le blé, à faucher l'herbe, à couper carottes et betteraves; machine à battre.

On paiera comptant, plus 10 p. 0/0 en sus. (487)

CÉDERE IMMÉDIATEMENT, UNE BOULANGERIE

Aux environs de Bourgueil.

S'adresser à M<sup>e</sup> GIRAULT, notaire à Bourgueil. (440)

VINS A VENDRE

CENT BARRIQUES DE VIN, gros plant de propriétaire, année 1874, récolté sur des coteaux. Bon au goût. Excellent pour les coupages. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

DEUX BEAUX ET BONS CHIENS, chassant toutes espèces de gibier. S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un principal clerc.

ON DEMANDE un jeune homme, de 15 à 16 ans, désirant apprendre le commerce. S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

M. RIELLANT

DENTISTE,

Place de la Bilange, n° 4.

Maison J.-P. LAROZE & C<sup>o</sup>, Pharm<sup>ie</sup> 2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infatigables pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — POUDE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 4 fr. 25. OPIAT, le Pot, 4 fr. 50.

DÉPOT A PARIS :

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Saumur, imprimerie de P. GODET.